

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT
COMMUNE DE SELONCOURT
DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20230411-2	<u>Séance du 11 avril 2023 à 18h30</u>
<p>L'an deux-mille-vingt-trois le onze du mois d'avril le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal à Seloncourt après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>	
<p>NOTA Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées par le conseil municipal a été affichée à la Mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit le Conseil Municipal, que la convocation du Conseil Municipal avait été adressée le 03 avril 2023 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>	
<p style="text-align: center;"><u>Etaient présents ()</u></p> <p>Daniel BUCHWALDER, Françoise PAICHEUR, Jean-Marc ROBERT, Maryline CHALOT, Mathieu GAGLIARDI, Laurence DI VANNI, Jean FORESTI, Catherine JACQUOT, Nicolas PIERGUIDI, Jean-Claude PERROT, Madeleine MAUFFREY, Patrick LIEGEART, Alain KMOCH, Christine GUEY, Jean-Luc MIESKE, Lysiane MABIRE, Brigitte ALZINGRE, Romuald GADET, Sophie MOREL, Clément GIRARD, Léa LEMOINE, Eric LANUSSE CAZALE, Michel BARBE, Régis ARNOLD, Denis TISSERAND, Christian TOITOT, Sergio BEE, Sylvie WERNY, Béatrice ROCH.</p> <p style="text-align: center;"><u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u></p> <p>a donné procuration à , a donné procuration à , a donné procuration à , a donné procuration à ,</p>	
<p>Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.</p>	

OBJET : RAPPORTS D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES PORTANT SUR LES ENQUÊTES RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LA GESTION DE L'EAU DE PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION POUR LES EXERCICES 2017 ET SUIVANTS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre d'une enquête nationale des juridictions financières portant sur la mise en œuvre des compétences développement économique et sur la gestion quantitative de l'eau en période de changement climatique, la Chambre Régionale des Comptes a contrôlé Pays de Montbéliard Agglomération sur ces thématiques pour les exercices 2017 et suivants.

Conformément aux dispositions réglementaires, ces rapports ont fait l'objet d'une présentation et d'un débat lors du Conseil de Communauté du 02 février 2023.

Monsieur le Maire indique qu'ils doivent être soumis, de la même manière, aux conseils municipaux des communes membres de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard.

Il précise que ces documents ont été communiqués de manière dématérialisée au Conseil Municipal de Seloncourt et qu'ils sont consultables au secrétariat du maire.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu, après en avoir valablement débattu, conformément aux dispositions de l'article L.243-8 du Code des Juridictions Financières, **A** de ses membres présents ou représentés,

- **PREND ACTE** des rapports d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur les enquêtes relatives au développement économique et la gestion de l'eau de Pays de Montbéliard Agglomération portant sur les exercices 2017 et suivants.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Seloncourt, le 11 avril 2023

Le Secrétaire de séance

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER